

Questions orales

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, je compte présenter des modifications à la loi nationale sur l'habitation avant la conférence, mais on en discutera bien entendu au Parlement et à la conférence fédérale-provinciale. Il y a déjà eu deux séries d'entretiens avec les représentants des provinces à ce sujet, mais on ne saurait donner suite au programme prévu dans ces modifications tant que la loi ne sera pas adoptée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Les questions supplémentaires là-dessus me semblent nombreuses et je redonnerai la parole au député dans un instant. Si le représentant de Calgary-Nord veut bien poser sa question supplémentaire, je devrai ensuite accorder la parole au député de Champlain.

M. Woolliams: Est-ce à dire que cette conférence est superflue au fond puisque toutes les modifications doivent être présentées à la Chambre avant même qu'elle débute?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question prête à controverse. Le député de Champlain a la parole.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON DEMANDE QUE LES DÉPUTÉS PRENNENT PART À LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Par suite des circonstances particulières découlant des résultats des dernières élections fédérales, le très honorable premier ministre a-t-il envisagé la possibilité de demander à chacun des partis politiques représentés à la Chambre de collaborer à l'élaboration des projets de loi qu'il entend présenter au cours de la session?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Cela me paraît une proposition assez difficile à mettre en application, monsieur le président. Je crois que la coopération dont parle l'honorable député devra se manifester au moment où ces projets de loi seront discutés. J'ai indiqué, dans mon discours, que nous serions prêts à accepter des amendements lorsque, à notre avis, ils amélioreraient la substance du projet de loi. Pour autant, nous souhaitons cette collaboration, mais je ne vois pas comment une décision sur le projet de loi lui-même, laquelle est prise au niveau du conseil des ministres, peut être partagée entre plusieurs partis, à moins que ces partis ne veuillent siéger eux-mêmes au conseil des ministres.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE AU QUÉBEC—ON SUGGÈRE LA CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la lumière des statistiques bouleversantes qui indiquent que le taux de chômage au Québec est presque le double de ce qu'il est dans l'Ouest du pays, le très honora-

[M. Woolliams.]

ble premier ministre envisage-t-il de convoquer une conférence sur les problèmes et les possibilités d'ordre économique au Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crois que si le chef conservateur du Québec consultait les chiffres, il constaterait que le taux de chômage au Québec a baissé depuis le mois dernier, par rapport au reste du pays.

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le très honorable premier ministre voudrait-il répondre à ma question et dire à la Chambre s'il entend convoquer une conférence sur les problèmes d'ordre économique du Québec?

Le très hon. M. Trudeau: Si le député veut que je réponde à ses questions, il ne devrait pas leur poser de prémisses.

M. Wagner: Peut-être que le premier ministre voudra bien répondre à la question que je lui ai posée.

LE CHÔMAGE DANS LES PRAIRIES—LES ENTRETIENS AVEC LES MINISTRES DES FINANCES ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Vu que le mois dernier le chômage s'est accentué dans les Prairies et vu les inquiétudes exprimées par le gouvernement, le ministre s'engagerait-il à rencontrer immédiatement ses homologues des provinces, soit les ministres des Finances des Prairies, pour discuter de la création d'emplois dans ces régions?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la semaine prochaine, soit les 18 et 19 janvier, je dois rencontrer les ministres des Finances des Prairies de même que les ministres d'autres provinces et cette question figurera certainement à l'ordre du jour.

LE CHÔMAGE DANS LES MARITIMES—LES ENTRETIENS AVEC LES MINISTRES DES FINANCES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances à laquelle sa réponse précédente répond partiellement. Étant donné le chômage dramatique qui sévit dans notre région atlantique le ministre recommande-t-il à ses collègues de consulter les ministres des Finances des provinces de l'Atlantique ou a-t-il l'intention de le faire lui-même et de discuter avec eux du grave chômage qui sévit dans cette région?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les ministres des provinces de l'Atlantique participeront aux réunions de la semaine prochaine.

LE CHÔMAGE DANS LES MARITIMES—LE GOUVERNEMENT ET LE RAPPORT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION ATLANTIQUE POUR 1971

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale qui aidera peut-être le ministre des Finances dans ses discussions avec ses homologues provinciaux. Le ministre a-t-il eu le temps de parcourir et d'évaluer le rapport du Conseil de développement de la